

Réf: Dossier 425201

Avis de constitution

SOCIETE « SIRAME SARL »

Siège ABIDJAN-PORT-BOUET-ELEPHANT
COCOTERAIE, Lot 624, Ilot 49

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/06/2025 , et enregistrés au CEPICI le 17/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SIRAME SARL »

Objet : -Achat et vente de radiateurs de diverses origines;

-Entretien de radiateurs;

-Mécanique et électricité générales

Et pour la réalisation de l'objet social:

-l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

-Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-PORT-BOUET-ELEPHANT
COCOTERAIE, Lot 624, Ilot 49

Dirigeant(s) M GNON NYADAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03604 du 08/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47441/GTCA/RC/2025 du 08/08/2025

